



Lettre aux Proïssanaïis

Bulletin d'information de la Mairie de PROISSANS
N°13 – 2ème semestre 2018

Le mot du Maire

Notre pays connaît des moments difficiles en étant la cible et la victime d'ignobles attaques terroristes. Pour autant, les Français savent s'unir pour faire face à la menace et cette réaction collective est saluée partout dans le monde. Aujourd'hui nous traversons une crise sociale extrêmement forte et cette fois l'unité de la nation est menacée. Chacun déterminera les responsabilités des uns et des autres en fonction de son ressenti, de son vécu, de ses convictions...

J'ai moi-même mon opinion sur le sujet comme chaque citoyen et aussi comme élu ; mais je ne transformerai pas cet édito en tribune politique. En revanche, je veux réaffirmer le rôle de notre collectivité. Plus que jamais, je crois que nous devons préserver et développer cet échelon de proximité que constituent les communes et utiliser autrement les Maisons du peuple que sont les Mairies. Dans un monde qui change vite, quand tout se fait aujourd'hui sur internet et sans contact humain pour répondre, informer, orienter, on peut facilement ne plus comprendre comment notre société est organisée.

A force de réformes, de modifications des compétences, de mariages forcés entre collectivités, le citoyen s'est retrouvé éloigné de celles et de ceux qui prennent des décisions qui influent pourtant sur son quotidien. Déjà au XIIe siècle un philosophe nommé AVERROES expliquait que l'ignorance mène à la peur, la peur mène à la haine, et la haine conduit à la violence. Cette équation, nous allons essayer de la rompre à PROISSANS. Bien sûr, nous ne résoudrons pas tout mais nous prendrons notre part ; nous réfléchissons aujourd'hui à la mise en place d'une organisation qui nous permettra de vous aider dans vos démarches qu'elles concernent la mairie ou pas. Nous continuerons à faire une présentation publique du budget pour bien expliquer les choix que nous faisons ; nous solliciterons votre avis et votre participation dans les projets d'aménagement que nous menons en organisant plus de réunions publiques ; nous allons constituer dans les semaines qui viennent un groupe de travail composé d'élus et de responsables associatifs. Nous avons besoin de faire émerger de nouvelles idées, d'instaurer un dialogue permanent, de recréer du lien, de mobiliser de nouvelles énergies. Seuls, vos élus municipaux ne peuvent changer le monde, mais avec vous nous essaierons de l'améliorer.

Nous pourrions commencer par nous retrouver nombreux le 21 décembre prochain à la SOIREE des ENFANTS et partager ensemble ce moment de fête et d'échange intergénérationnel.

Je vous souhaite en mon nom et au nom de tous les élus, d'excellentes fêtes de fin d'année.

LE MAIRE
Benoit SECRESTAT



Benoit SECRESTAT et les élus du Conseil Municipal
seraient honorés de votre présence à la cérémonie d'échange des vœux
Dimanche 27 janvier 2019 – 15 h à la salle des Fêtes
- moment de convivialité autour de galettes et du verre de l'amitié-

MAIRIE DE PROISSANS – Le bourg - 24200 PROISSANS

Tél. 05 53 59 15 62 - Courriel : proissans.mairie@wanadoo.fr – www.proissans.com

Ouverture au public

Lundi 8 h – 12 h / 13 h – 18 h / mardi et jeudi 8 h – 12 h / mercredi et vendredi 8 h – 12 h / 13 h – 17 h

Permanences

Maire et adjoints : tous les jours sur RDV

VIE DE LA COMMUNE ET DES COMMISSIONS

MAIRIE

• **ACCUEIL DU PUBLIC et ACCESSIBILITE RENFORCEE**

Nous avons décidé de modifier les horaires d'ouverture du Secrétariat de Mairie afin que nos services soient plus accessibles notamment pour celles et ceux qui travaillent. Désormais, la Mairie est ouverte au public :

- **lundi** de 8 h à 12 h et de 13 h à 18 h,
- **mardi et jeudi** de 8 h à 12 h,
- **mercredi et vendredi** de 8 h à 12 h et de 13 h à 17 h.

Une place de stationnement réservée aux personnes à mobilité réduite a été réalisée.



BUDGET COMMUNAL – dotations de l'Etat

• **PROISSANS, COMMUNE RICHE !**

C'est en substance la raison qui nous a été donnée par la Préfecture de la Dordogne pour expliquer que PROISSANS bénéficiait d'une dotation de l'Etat par habitant parmi les plus faibles du département pour les communes de la même strate géographique. Chaque année, nous construisons donc le budget de la commune avec environ 80 000 € de moins que des communes similaires. Vous pouvez toutes et tous imaginer ce que cette somme nous permettrait de réaliser sans toucher à la fiscalité et sans emprunter : un local de motricité à l'école, un agrandissement de la cuisine de la salle des Fêtes, une maison des associations, etc... Sachez que pour les critères de l'Etat, une commune est riche quand le revenu par habitant est de 13 546 €. En réalité, implicitement l'Etat nous dit que l'augmentation des ressources communales ne passera pas par la péréquation nationale (redistribution entre zones riches et zones défavorisées) mais par la fiscalité. Tenant notre promesse de ne pas l'augmenter, nous continuerons donc à gérer PROISSANS avec des moyens limités.

INSCRIPTION SUR LES LISTES ELECTORALES

A compter du 1^{er} janvier 2019, les modalités de gestion des listes électorales seront modifiées et leur tenue est désormais confiée à l'INSEE.

Evolutions introduites par la réforme - le principal changement est la **suppression de la date de limite de dépôt** d'une demande d'inscription fixée au 31 décembre. Actuellement passé cette date et sauf cas limitativement définis, l'électeur ne peut voter à aucun scrutin de l'année suivante. De façon à permettre l'instruction d'éventuels recours sur cette décision il subsiste une date limite d'inscription pour chaque scrutin, fixée dans le cas général au 6^{ème} vendredi précédant le scrutin. La loi introduit également quelques modifications sur les conditions d'inscriptions sur les listes électorales :

- Elle permet aux gérants et aux associés majoritaires d'une société enregistrée au rôle des contributions communales d'être inscrits sur la liste électorale de la commune.
- Pour les Français établis à l'étranger, elle supprime la possibilité d'être inscrit sur une liste communale et sur une liste consulaire simultanément.

ECOLE ET VIE SCOLAIRE – ANNEE SCOLAIRE 2018-2019

Le Regroupement Pédagogique Intercommunal (RPI) PROISSANS/SAINT CREPIN ET CARLUCET regroupe 93 élèves.

- **PROISSANS** : 42 élèves - 3 sections de **classes maternelles** (11 Petite Section, 11 Moyenne Section, 08 Grande Section) et 12 enfants en **CP** – Cours Préparatoire.
- **ST CREPIN ET CARLUCET** : 51 élèves - 14 en Cours Élémentaire 1ère année (**CE1**), 12 en cours élémentaire 2^{ème} année (**CE2**), 25 en Cours Moyen 1ère Année (**CM1**) et cours Moyen 2^{ème} année (**CM2**).

NOUVEAU SERVICE MUNICIPAL – RECUPERATION DES ENCOMBRANTS.

• **Pour les personnes dépendantes ou à mobilité réduite.**

Tous les premiers mardis du mois, nous proposons aux personnes âgées ou à mobilité réduite d'enlever chez elles les encombrants tels que literie, meubles et électroménager pour les amener en déchèterie. Il est nécessaire de s'inscrire auprès du secrétariat de Mairie. En fonction des contraintes de planning et des imprévus, ce service est susceptible d'être modifié. Il débutera exceptionnellement le 15 janvier 2019.

- **Pour tous les autres habitants de la commune**, nous allons mettre à disposition sur un emplacement et à une date qui reste à définir une benne afin de vous débarrasser de vos encombrants plus facilement.



**La collecte
des
encombrants**

TRAVAUX

• RESEAU ROUTIER : DES EFFORTS A POURSUIVRE



Environ 300 000 € ! Voilà le montant investi par la commune pour l'entretien du réseau routier depuis 2014. Pour une commune comme la nôtre, il s'agit d'un effort financier très important surtout qu'il est réalisé sans emprunt et dans une période où les ressources de la commune ont considérablement baissé. Cette année, nos efforts se sont concentrés sur le secteur de LANGLADE et PECH COUROUND avec notamment la réfection totale de la route de MARCES. Dans le même temps les routes qui dépendent de la communauté de communes s'améliorent elles aussi avec cette année l'achèvement de celle qui relie le Bourg aux PRESSES ainsi que celle de la CROIX D'ALLON. Nous poursuivrons ces efforts dans les années qui viennent afin d'obtenir une amélioration générale de notre réseau.

SECURITE ROUTIERE : Nous ne pouvons pas aborder le réseau routier sans y associer des conseils de sécurité et d'appels à la vigilance. En effet, vous êtes nombreux à nous informer de comportements routiers dangereux. Nous avons essayé d'améliorer la signalisation routière mais nous ne pouvons pas grand-chose contre celles et ceux qui se refusent à respecter le code de la route que ce soit dans le bourg ou dans des hameaux, comme aux « CHANETS », à « PECH LAFON », sur l'ancienne ligne de chemin de fer/le viaduc, ou aux « Plaines de la Roussie ». Sur la route en direction de SAINTE NATHALENE, entre « LA MILLADE » et « CHEZ MICHEL », nous allons allonger le secteur de limitation à 50 km/h. Soyez vigilants et respectez cette nouvelle limitation pour la sécurité de tous.

Nous vous rappelons que tous les jours, sur des trajets de courte distance, le non-respect des règles et le manque de vigilance tuent. 74% des accidents mortels (85 % des accidents) ont lieu lors des trajets quotidiens ou de courte durée (domicile-travail, domicile-école, domicile-courses).


Suite à vos signalements, nous avons demandé le renforcement des contrôles de Gendarmerie sur les zones identifiées. Enfin, Nous rappelons aussi aux parents que les enfants qui prennent les bus scolaires doivent porter les « gilets fluorescents » lorsqu'ils se déplacent le long des routes afin d'être visibles des automobilistes.

VIE DU TERRITOIRE - COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CIAS)

Rue Stéphane HESSEL – SARLAT LA CANEDA - information /contact 05 53 31 88 88.

Ouvert de 8 h 30 à 12 h et de 13h30 à 17 h du lundi au vendredi (fermé le mardi matin).

 **CHEQUES CADEAUX** - A l'occasion des fêtes de fin d'année le CIAS attribue des chèques cadeaux aux retraités et aux personnes à faibles revenus de la Communauté de Communes SARLAT – PERIGORD NOIR (CCSPN). Les habitants de PROISSANS concernés devront se présenter au CIAS munis d'un justificatif de ressources du mois (notification retraite, pôle Emploi...) et d'un justificatif de domicile (quittance de loyer, facture...), d'une attestation CAF ou MSA ainsi que de l'avis d'imposition sur ressources 2017.

SPECTACLE DE FIN D'ANNÉE

Le CARAT Aquitaine, la MSA et la Sécurité Sociale Indépendants
Partenaires associés



Le CIAS informe de la programmation du SPECTACLE MUSICAL « Avant, j'étais vieux ... »

Mercredi 09 janvier 2019 - 15h au centre culturel salle Paul Eluard.

Gratuit – réservation obligatoire – contact au 05.56.11.64.69.

Proposé par les caisses de retraites d'Aquitaine, la CARSAT Aquitaine, les MSA et la Sécurité Sociale Indépendants Aquitaine, ce spectacle alliant théâtre et musique a pour objectif de sensibiliser le public à la prévention, promouvoir le bien vivre et plus globalement inciter chacun d'entre nous à prendre soin de soi et des autres.

Pour toutes informations complémentaires prendre contact avec le CIAS Sarlat - Périgord Noir.

AGENDA

📅 **VENDREDI 21 DECEMBRE 2018 - 19 h** à la **SALLE DES FETES**
- **SOIREE DES ENFANTS** - animée par la Compagnie « Enfance et Chansons » -
« **LE NOEL DE TOTO** » **SPECTACLE –CONCERT** entre tradition et modernité.
Venez nombreux participer à la magie de NOEL aux cotés des enfants en attendant l'arrivée du PERE NOEL et partager après le spectacle quelques agapes : **APERITIF, CONFISERIE ET CHOCOLATS...**



📅 **DIMANCHE 27 JANVIER 2019** : 15 h à la **SALLE DES FETES** – Cérémonie d'échange des vœux 2019.
📅 **MERCREDI 8 MAI 2019** : **11 h 30 - COMMEMORATION** au Monument aux morts de la commune suivie à **12 h d'un apéritif** à la Salles des Fêtes et à **12 h 30 du REPAS DES AINES.**

+ AMICALE LAIQUE :

UNE ASSEMBLEE GENERALE SEREINE ET UNE PROGRAMMATION DIVERSIFIÉE.

Grâce à un bilan moral et financier positif et au renfort de nouveaux bénévoles, l'Amicale Laïque de PROISSANS prépare dans la sérénité cette nouvelle saison 2018/2019 qui a déjà commencé avec des rendez-vous réussis comme Halloween et l'après-midi « JEUX ». Un grand merci à la Présidente Vanessa DEMEY et à tous les bénévoles qui l'entourent, qui créent et participent à de nombreuses manifestations permettant ainsi de tisser du lien social et donner une belle image de la commune.

📅 **SAMEDI 12 JANVIER 2019** : sortie au ski (à confirmer)
📅 **SAMEDI 19 JANVIER 2019** soirée « Années 80 » - Repas en musique.
📅 **DIMANCHE 10 FEVRIER 2019** : Thé dansant – après midi Musette
📅 **SAMEDI 16 MARS 2019** : **CARNAVAL** en collaboration avec l'Amicale Laïque de ST CREPIN et CARLUCET
📅 **MERCREDI 1^{er} MAI 2019** : Marché des créateurs (toute la journée)
📅 **DIMANCHE 2 JUIN 2019** : Fête de la Pêche autour de l'Etang communal
📅 **SAMEDI 22 JUIN 2019** : Feu de la Saint Jean

CARNET

NAISSANCES

Eden Sydjie CHAMBOT le 16 juin 2018
Louis DUMAS le 02 juillet 2018
Léonie Maëlle REPETTO le 19 juillet 2018
Sacha ETHEVE le 29 octobre 2018
Benjamin LAVADOU-LASSERRE le 11 novembre 2018

Toutes nos félicitations aux heureux parents

PACS

Depuis la modification de la loi un premier PACS a été célébré à la Mairie le 28 septembre 2018.

MARIAGES

Romain MALAURY et Nolwenn KERGONOU le 22 septembre 2018
Benjamin MADIEU et Anna SYROTINA le 22 septembre 2018

Tous nos vœux de bonheur aux jeunes époux.

DECES

Josiane Félicienne WATIN le 02 juillet 2018
Odette Madeleine GENDRAU le 16 juillet 2018
Jean René MANIERE le 26 septembre 2018
Blanche MADIEU le 11 novembre 2018

Avec nos très sincères condoléances aux familles